

# Une nouvelle version de mailforgood, portail caritatif

A green banner for 'mail for good' with a network background. The text reads: 'mail for good', 'Sans rien payer et en quelques clics, soutenez des associations que vous aimez.', 'Découvrir des associations', 'C'est simple et ouvert à tous', 's'inscrire', and 's'inscrire avec facebook'. A cartoon bee character is on the right, and a user profile icon labeled 'peg Mon compte' is in the top right corner.

mail for good

Sans rien payer et en quelques clics, soutenez des associations que vous aimez.

Découvrir des associations

C'est simple et ouvert à tous

s'inscrire

s'inscrire avec facebook

peg  
Mon compte

Jusqu'à présent, comme son nom l'indique, ce service proposait (depuis février 2010) de collecter au profit d'associations, via l'insertion d'une signature dans les mails.

De nouveaux services sont maintenant disponibles sur le portail, et ce depuis octobre 2011.

Après s'être inscrit, l'internaute est invité à choisir l'association qu'il désire soutenir.

Il pourra alors manifester son intérêt envers cette cause de différentes façons :

- Recommander l'association sur Facebook.
- Visionner une publicité et collecter de cette façon 0,07€ (60% des internautes visionnent une vidéo lors de leur visite).
- Faire un don directement sur le site, au profit de

l'association soutenue.

- et toujours donner via l'insertion d'une signature dans les mails.

Un peu plus de 30 associations sont référencées à ce jour sur ce portail, allant d'[Action contre la Faim](#) à l'[Adiva](#), en passant par [les Toiles enchantées](#).

Le portail a permis de récolter (email, don, soutien confondus) environ 10 000 euros depuis sa création (reversés tous les 4 mois aux associations), pour un nombre moyen de soutiens sur Facebook compris entre 800 et 1 200 pour chaque association.

Ce service est gratuit pour les associations. Le portail se rémunère de deux façons :

- lors d'un don, l'internaute peut reverser un « pourboire ».
- 30% des revenus générés par la lecture d'une vidéo publicitaire (soit 0,03€; 0,07€ étant reversés à l'association).